



Agenda

Samedi 6 août

Club des Cerisiers Blancs
Concours de pétanque

Du Jeudi 25 août au dimanche 28 septembre

Tennis : tournoi Open

Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 août

Vogue

Dimanche 28 août

Foulée Bessenoise et
Concours de boules interclasses

Samedi 3 septembre

Forum des associations

Samedi 10 septembre

Sneb Bicycle : contest de VTT
Freestyle et 10 ans du club

Samedi 10 septembre

Basket : concours de pétanque

Samedi 17 septembre

Mâchon de la boule

Samedi 24 septembre

Tennis : 30^{ème} anniversaire
Salle polyvalente

ZOOM sur

Recette pour un bel été au pays de l'Arbresle

Envie de savourer un bel été ? Le pays de l'Arbresle a de quoi vous rassasier !

Vous trouverez dans son menu de quoi réjouir vos sens. Du couvent de la Tourette aux carrières de Glay, du parc de Courzieu au musée de la mine, chacun trouvera de quoi mettre en appétit ses papilles.

En plat de résistance, les Mercredis Découverte sont un moyen simple et convivial de découvrir les trésors cachés de notre territoire en venant à la rencontre des hommes et des femmes qui le font vivre. Que ce soit pour :

- vivre l'authenticité d'une ferme,
 - s'initier à l'orientation avec un guide de moyenne montagne,
 - découvrir les différentes techniques, matériaux et outils utilisés dans la sculpture,
 - se mettre dans la peau d'un éleveur de chèvres, s'occuper des animaux et déguster ses fromages,
 - ou encore entrer au cœur des infrastructures permettant l'entretien d'un matériel ferroviaire innovant au sein de l'atelier de maintenance du tram-train,
- chacun pourra expérimenter le savoir-faire et la chaleur de l'accueil dans notre région.

Pour agrémenter ces bons moments, profitez du Festival Musique en jardin, ou du Festival de Jazz, parce que « sans la musique, la vie serait une erreur ».

Pour plus de détails sur tous ces événements et manifestations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'office du tourisme du Pays de L'Arbresle sur www.arbresletourisme.fr.

Un bel été à tous !

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BOUVEYRON, BORGOGNO, MARCHAND, GEOFFROY, BLANC, LOMBARD, TOINON, BOSCH, CROCI, LIMOUSIN, MICOLON, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

Excusés : Monsieur Pascal ARQUILLIERE, Madame Sylvie FARGERE

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé. Une délibération est rajoutée à l'ordre du jour concernant la convention à signer avec la MJC de l'Arbresle pour l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et des centres de loisirs pour l'année 2016.

1. Tarif adhésion bibliothèque

Suite aux échanges intervenus avec les bénévoles de la bibliothèque, il est proposé de fixer deux tarifs pour les adhésions : 10 € pour un individuel et 12 € pour une famille (à partir de 2 personnes). Ce tarif, valable pour l'année 2017, sera appliqué aux adhésions prises à partir de septembre 2016.

2. Tarif location de salles

Suite à des difficultés dans le suivi des locations pour des familles ou associations extérieures à la commune mais avec l'objectif de poursuivre l'effort de mutualisation avec les communes du territoire, il est proposé de limiter les locations des différentes salles de la commune aux habitants et associations des 7 communes limitrophes : Bibost, St Julien sur Bibost, Brullioles, Brussieu, Courzieu, Chevinay et Savigny.

Un tarif est rajouté pour la location de la salle des Cerisiers Blancs au Trapèze, pour les particuliers et associations des communes extérieures : 340 € pour un jour et 480 € pour 2 jours.

Un tarif est également proposé pour la mise à disposition annuelle d'une salle communale dans le cadre d'une activité de loisirs régulière assurée par un prestataire privé. Il est fixé à 350 € pour la période de septembre à juin.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3. Transfert de la compétence assainissement

Comme déjà évoqué lors de précédentes réunions, le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle sera une obligation à compter du 1^{er} janvier 2018. Toutefois, le SIVOM de la Giraudière et ses communes membres (Bessenay, Brussieu et Courzieu) ont souhaité anticiper ce transfert en demandant leur rattachement au Syndicat d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (SIABA) à compter du 1^{er} janvier 2017. En effet, ce syndicat est à même d'apporter une aide non négligeable dans le traitement du dossier de construction de la future station d'épuration de la Giraudière. Cette compétence du SIVOM serait donc transférée dès le 1^{er} janvier 2017 au SIABA. Compte tenu de la nécessité d'une continuité géographique entre les communes déjà membres du SIABA et les nouvelles communes, Bessenay demandera également son rattachement à ce syndicat dès le 1^{er} janvier 2017.

La démarche consiste donc pour les 3 communes membres du SIVOM de la Giraudière à reprendre leur compétence assainissement au 31 décembre 2016 et de la transférer au SIABA au 1^{er} janvier 2017.

Compte tenu de l'intégration du projet de nouvelle station d'épuration de la Giraudière dans le dossier de transfert, le SIVOM devra verser au SIABA la somme de 592 000 € répartie en fonction des équivalents habitants raccordés à cette station. Sur ce montant, la somme prévue pour Bessenay est de 28 000 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (année 2015)

La commune adhère au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY) pour la fourniture en eau potable dont l'exploitation est assurée par la Lyonnaise des Eaux. Le rapport 2015 du Syndicat fait apparaître les points suivants :

- 5 586 233 m³ d'eau fournis par le captage de l'île du Grand Gravier (Grigny) par un réseau de 2 085 kms aux 32 522 abonnés (**dont 1 038 pour Bessenay**) représentant 74 052 habitants sur 74 communes ;
- excellente qualité bactériologique de l'eau fournie ;
- prix moyen par m³ pour une consommation de 120 m³ : **3,05 €** (hors redevance pollution et taxe de traitement des eaux usées).

5. Rapport sur le prix et la qualité du service déchets ménagers (année 2015)

Le rapport établi par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) se caractérise par une légère baisse du tonnage d'ordures ménagères (6 620 tonnes ont été incinérées soit **180 kg/habitant**) ainsi qu'une stabilité des tonnages pour les emballages (1 995 tonnes soit **54 kg/habitant**).

La quantité de verre collectée est stable également (1 168 tonnes soit **32 kg/habitant**).

Le nombre de visiteurs a fortement augmenté à la déchetterie de Fleurieux sur l'Arbresle et augmente également à Courzieu/la Brévenne (100 visiteurs par jour). Les quantités apportées ont augmenté par rapport à 2014 (**256 kg/habitant**).

Au total, les quantités de déchets sur le territoire sont de 19 327 tonnes soit **525 kg/habitant** (soit une hausse de + 0,76 %).

En partenariat avec les acteurs du territoire, la CCPA a engagé différentes actions pour mieux gérer les déchets :

- lancement du programme local de réduction des déchets composé de 25 actions visant à une réduction de 7 % des déchets d'ici 2019.
- campagne de distribution de composteurs au prix de 20 € (action démarrée en janvier 2016, déjà 700 composteurs distribués).
- Grâce à toutes les actions entreprises, la CCPA est lauréate de l'appel à projet national « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage », label qui permet sur 3 ans de bénéficier de financements complémentaires pour les actions de communication et d'animation de la démarche.

Le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est resté stable à **9.20 %** pour l'année 2015.

6. Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif (année 2015)

Ce rapport est aussi établi par la C.C.P.A.

Contrôles : en 2015 la CCPA a procédé à 380 contrôles de bon fonctionnement. Concernant les installations neuves, il y a eu 64 contrôles de conception et 41 contrôles de réalisation.

Opérations groupées de réhabilitation : l'ensemble de l'opération lancée en 2008 est soldée. Une seconde opération groupée est en cours de préparation permettant d'espérer des financements de l'Agence de l'Eau d'un montant forfaitaire de 3 000 € par dossier. 345 dossiers sont éligibles dont la réalisation pourra être envisagée de 2016 à 2018.

7. Décisions modificatives

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal.

8. Conventions avec la Maison des Jeunes et de la Culture de L'Arbresle.

Il y a lieu de signer deux conventions pour l'année 2016 : une pour la gestion des centres de loisirs (périscolaire matin et soir, mercredi après-midi, petites et grandes vacances) et une pour l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP) mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires.

La convention pour les centres de loisirs est d'un montant de 92 360,31 € et celle pour les TAP d'un montant de 10 918,27 €.

9. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux – Assainissement

Local chasse : La demande de permis de construire a été déposée et la consultation des entreprises est en cours. La commission d'appel d'offres aura lieu le 18 juillet. En raison du décalage du démarrage du projet de construction de la Maison Pluridisciplinaire de Santé, la construction du local chasse sera décalée à début 2017, ce qui permettra aux chasseurs de pouvoir utiliser leur local pendant toute la saison.

Travaux été 2016 : ils vont concerner l'aménagement d'une salle de classe, des travaux de peinture à la salle polyvalente et à la salle des fêtes, des travaux de plomberie à la Maison des Associations (eau chaude dans sanitaires bibliothèque) et au secrétariat de mairie (évier).

Travaux secteur St Irénée : la construction du bassin de rétention d'eau pluviale sous le city-stade a débuté.

Les travaux concernant la voirie de la route départementale et la refonte des réseaux eaux pluviales/eaux usées commenceront en septembre.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Travaux voirie CCPA : les travaux concernant le chemin de Bartassieux sont terminés, de même que ceux de la première partie de la montée de Bernay. Les travaux de la rue Chanel se dérouleront à l'automne et une réunion avec les riverains sera programmée en septembre.

Fleurissement : le livret de présentation de la commune destiné au jury du fleurissement est terminé. La commission est prête à recevoir ce jury le 5 juillet pour la Chapelle de Ripan et le 26 juillet pour l'ensemble de la commune.

Cour école maternelle : les travaux réalisés par l'entreprise CASSAGNES auront lieu à partir du 11 juillet.

Enfouissement réseau électrique : les travaux d'ERDF concernant l'enfouissement de la ligne à partir de la Rochette se dérouleront du 10 septembre jusqu'à la fin de l'année.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Parc informatique école : deux tableaux numériques ont été commandés pour poursuivre l'équipement des classes primaires. Ils seront installés d'ici la rentrée scolaire.

Rue de Beauzac : suite au jumelage des comités des fêtes de Bessenay et Beauzac (commune de Haute-Loire), il a été décidé de nommer la rue du Lotissement Les Jardins St Irénée « Rue de Beauzac ».

La commune de Beauzac avait inauguré le 8 mai une rue de Bessenay sur son territoire.

Bibliothèque : l'inventaire des livres et CD sera réalisé les 4, 5 et 6 juillet prochain. La bibliothèque participera au forum des associations comme habituellement. L'exposition de l'association « A vos pincesaux » aura lieu en octobre cette année et une exposition peinture d'une pensionnaire de la Résidence Irénée sera proposée en septembre. Une nouvelle séance « dédicaces » aura lieu en novembre, ainsi qu'une soirée « poésie » au Bistro'Live.

○ Information – Tourisme

Mémo des associations : le nouveau fascicule « Pick'Asso » est joint à ce compte-rendu.

Aménagement à l'entrée la Brévenne : le délaissé retenu pour ce projet appartenant au Département, il est donc nécessaire d'avoir son avis avant toute décision.

○ Manifestations – Vie Associative

Vogue : elle se déroulera les 26, 27 et 28 août prochain avec les animations habituelles : repas le vendredi soir, foulée bessenoise et concours de boules interclasses le dimanche.

Forum des associations : il aura lieu sur la place du Marché le **samedi 3 septembre de 9h à 13h**. Une information a été adressée aux associations pour les inscriptions. Par ailleurs, la réunion pour la mise en place du calendrier des manifestations aura lieu le **vendredi 2 septembre à 20 h 30** dans la salle d'honneur de la mairie.

Nouvelle association : la commission a rencontré le bureau de « l'Artisane », association bessenoise récemment créée et qui proposera dès la rentrée des activités de poterie et arts plastiques.

Fête villageoise du 2 juillet : la Municipalité a pris en charge le feu d'artifice pour un montant de 3 500€.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Burl'ados : leur 1er tournoi de babyfoot a eu lieu le samedi 2 juillet au City Stade avec 24 participants.

Les vogueurs ont proposé une buvette sans alcool pour agrémenter ce moment.

Conseil d'école les Echaras : il a eu lieu le 14 juin dernier. La directrice et un animateur de la MJC sont venus présenter les activités TAP. Concernant les effectifs pour la rentrée 2016, ils seront stables, avec environ 224 élèves. Un bilan très positif du voyage à Paris a été présenté. Concernant le plan de sécurité de l'école, des achats de talkies-walkies et d'une corne de brume devront être prévus, pour utilisation en cas de confinement. Les parents ont également évoqué les effectifs du restaurant scolaire qui sont en hausse constante. Il y aura nécessité à la rentrée de rajouter une personne pour encadrer le service des plus petits.

Centre de loisirs – MJC : le point a été fait avec le Président et le directeur de la MJC en vue des vacances scolaires et de la prochaine rentrée.

○ Social

Projet de mutuelle communale : une réunion a lieu le **29 juin** à la CCPA avec la présentation aux 14 communes intéressées des propositions de 3 mutuelles à même de répondre à ce projet qui pourrait se mettre en place au 1^{er} janvier 2017. De plus amples informations seront données en septembre.

Le questionnaire diffusé en mai dernier a été retourné par 38 personnes de la commune, principalement des retraités.

○ Urbanisme - Economie

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : l'enquête publique est en cours depuis le **13 juin** et se terminera le **18 juillet 2016**. Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public. Le commissaire enquêteur tiendra sa dernière permanence le **lundi 18 juillet (14h – 17h30)** dans la salle d'honneur de la mairie. Pour tout contact, il y a aussi la possibilité d'utiliser l'adresse mail suivante : eplubessenay@yahoo.fr.

Lotissement St Irénée : il y aura certainement un peu de retard dans la livraison des maisons, programmée par SEMCODA le 31 juillet. Deux lots sont encore disponibles (contact Apricot immobilier 04.81.51.10.65).

Maison Pluridisciplinaire de Santé : suite aux contacts entre les professionnels de santé et le bureau d'architectes, le dossier a bien avancé. Le permis de construire sera déposé en juillet. Une instruction de 6 mois est nécessaire en raison du caractère d'Etablissement Recevant du Public (ERP).

Les travaux de désamiantage et démolition pourraient démarrer en février 2017, la construction en mai 2017 pour une durée de 14 mois avec une livraison à l'automne 2018 de la Maison de la Santé et des 13 logements pour les seniors.

10. Questions diverses

○ Permis de construire déposés :

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
COMMUNE DE BESSEY	Route de Bibost	Construction d'un local technique de rangement.	09/06/2016
OGIER André	10 chemin des Rivières en Haut	Construction d'un hangar agricole à matériel.	21/06/2016
GRATALOUP Damien	112 route de la Combe	Réhabilitation d'un bâtiment existant et construction d'une extension.	24/06/2016

Infos Mairie

○ **Délai de production des cartes d'identité** : Il est estimé à **près de trois mois**.

○ **Horaires d'été de la Mairie** :

A compter du lundi 4 juillet et jusqu'au vendredi 26 août inclus, **le secrétariat fermera à 17 H 30 au lieu de 18 H 30 les lundis et vendredis soirs**.

○ **Bibliothèque Municipale : Horaires d'ouverture en juillet et août**

Durant le mois de juillet, la bibliothèque assurera deux permanences par semaine, les jeudis (hors 14 juillet) et samedis. La Bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 24 août inclus. Elle ouvrira le jeudi 25 et le samedi 27 août. Les horaires normaux reprennent à partir du mercredi 31 août.

○ **Plan Canicule 2016** : la Commune est chargée de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées afin, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de prévoir l'intervention des services sociaux et sanitaires. Toutes les personnes souhaitant se faire recenser sur le registre sont priées de contacter le secrétariat de mairie.

○ **Extrait des horaires de l'Arrêté préfectoral concernant la lutte contre les bruits de voisinage** :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment **les tondeuses à gazon**, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

○ **Bacs tri sélectif et ordures ménagères** : il est impératif de rentrer les bacs après les tournées de ramassage car ils obstruent le passage sur les trottoirs ou posent des problèmes de sécurité sur les voies. Il est aussi impératif de ne mettre dans les bac jaunes que ce qui est **autorisé** (voir calendrier de collecte).

○ **Concours départemental des maisons fleuries** : chaque jour, les habitants de notre territoire, passionnés par les fleurs, leur jardin, leur balcon... participent à l'embellissement du Département. Créé il y a plus de 30 ans par Rhône Fleurissement, le concours départemental des maisons fleuries récompense leur engagement. L'inscription est ouverte à tous les habitants.

Bulletin d'inscription et règlement disponibles en Mairie ou sur le site www.rhonefleurissement.fr où vous pourrez trouver toutes les infos. **Inscriptions jusqu'au 15 septembre 2016.**

Infos Associations

○ **La Classe en 7** invite vos enfants à participer à ses « **interclasses juniors** », jeux sportifs et activités amusantes pour tous les loustics à partir de 4 ans. Rendez-vous le **dimanche 28 août à 16h30** sur la place du village. Nous vous attendons nombreux !

○ **Sneb Bicycle fête ses 10 ans**. Pour l'occasion cette association de vélo Freestyle crée l'évènement le **10 septembre 2016 à partir de 13h** sur le terrain des Pinatées.

Au programme : compétition de vélo freestyle avec 50 Riders Amateurs Professionnels. Cette compétition est la dernière étape du championnat national des MSJ Challenge. Ouvert à tout public.

Inscription des riders sur demande. Stands, Buvette, DJ et carré VIP sur place.

○ **L'Artisane** (nouvelle association bessenoise) vous proposera à la rentrée 2016 :

- des cours de poterie pour enfants, le mardi après l'école (animés par Françoise Morison)

- des cours de poterie pour adultes, jours et horaires à déterminer (animés par Gérard Morison)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06.88.86.11.51.

Présents au Forum des Associations le 3 septembre.

○ **Comité des Fêtes**: Foulée Bessenoise **dimanche 28 août**. Deux nouveaux parcours: trail 18km et course nature 9km. Inscriptions ouvertes sur le site du Comité des Fêtes.

Infos diverses

○ Ouverture des commerces pendant l'été :

	Juillet	Août	Septembre
Boucherie COMBET	Ouvert tout l'été		Fermé du 26 au 30 septembre
Alimentation PROXI	Ouvert tout l'été		
Pâtisserie ROCHARD	Ouvert	Fermé du 2 au 9 août inclus	Ouvert
Boulangerie NICOLAS	Ouvert	Fermé du 23 août au 5 septembre inclus	
La Ronde Paysanne	Ouvert tout l'été		
Restaurant « Mélanger les couleurs »	Ouvert tout l'été sauf les lundis et mardis		
Restaurant « Brévenne-café »	Fermé du 30 juillet au 15 août inclus		
Restaurant « Café du midi »	Fermé du mercredi 10 au Dimanche 21 août inclus		
Bistro'live	Ouvert tout l'été		
Auberge de la Brévenne	Ouvert tout l'été		

- **Le cabinet de Pédicure et de podologie** de Mme OGIER-MANAUT sera fermé du 8 au 19 août inclus.

- **L'Institut Harmonie-Beauté** de Mme Suzon PESTIER sera fermé du 27 au 30 juillet et du 15 au 27 août.

- **La pharmacie LOMBARD** sera fermée du 13 au 16 août.

- **Le salon de coiffure NUANCES** sera ouvert tout l'été.

- **Le salon Beaut'I** sera fermé du 15 au 21 août inclus.

- **Le P'tit Bazar** du 9 juillet au 5 août : ouvert le matin aux horaires habituels, l'après-midi ouverture à 16h.

du 6 au 21 août : ouvert le matin aux horaires habituels, fermé tous les après-midi.

du 22 au 31 août : ouvert le matin aux horaires habituels, l'après-midi ouverture à 16h.

- **Cerise sur la lunette** (opticienne) sera fermé les 15 et 16 juillet puis du 6 au 22 août inclus.

- **La poste** : horaires d'été du 1^{er} août au 3 septembre.

Ouverture le lundi de 14h à 17h, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h, le samedi de 9h à 12h mais fermé les samedis 30 juillet et 27 août. A compter du 5 septembre, le bureau rouvrira aux horaires habituels.

○ Le barbecue organisé par les commerçants bessenois à l'occasion de la fête de la musique le vendredi 17 juin a permis de réaliser un bénéfice de 380€. Les commerçants ont décidé de reverser cette somme à l'association Béchamel pour apporter leur contribution à l'organisation de la fête de la musique 2017.

○ **Tour de l'Avenir** : dans le cadre de sa 2^{ème} étape, la course cycliste passera par notre commune (à la Brévenne, venant de La Giraudière et allant vers Sain Bel) **le dimanche 21 août** entre 13 h 15 (caravane) et 14 h 00.

○ **Le frelon asiatique** représente une menace pour différents insectes dont il est le prédateur et notamment pour les abeilles domestiques. La lutte contre le frelon asiatique est d'autant plus efficace lorsqu'elle est précoce : elle passe essentiellement par la destruction des nids au cours de l'été et de l'automne.

Un dispositif de surveillance et de lutte assuré par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS et FREDON) a été mis en place. Contact : Fredon Rhône Alpes, Mr Denis BEC 04.37.43.41.03.

En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu et de l'envoyer par mail à frelon.asiatique@fredonra.com.

○ **Mercredi découverte** le 10 août après-midi à Bessenay

Dans la peau d'un éleveur de chèvres

Immersion dans une ferme dans les Monts du Lyonnais : visite de l'exploitation, dégustation de fromages de chèvre à différents stades d'affinage et de fromages blancs sucrés. Les enfants pourront soigner les animaux et participer à la traite. Spécial enfant famille. A partir de 3 ans. Achat possible de produits sur place. Réservation obligatoire. Pour toutes les informations pratiques, consulter le site de l'office du tourisme officedetourisme@paysdelarbresle.fr ou par téléphone au 04.74.01.48.87.

Jean Guilloud

Jean Benoit Guilloud est né à Bessenay en 1922 et décédé en 1978.

Boulangier de métier, il a dû quitter son emploi en raison d'un handicap pour travailler comme employé de bureau à l'hôpital Desgenettes.

Au dire de tous, Jean Guilloud était un homme plein de bonté qui ne comptait ni son temps, ni son énergie pour la vie des Bessenois, malgré une santé fragile.

Il a été président de la société de basket en 1961 puis membre actif toujours très présent pendant de longues années. Dans le même temps, il a fondé le club des célibataires qui proposait des bals et des sorties. Il s'est investi aussi dans la société de boules dont il a été président.

En hommage à cet homme si serviable et dévoué, la salle polyvalente porte son nom depuis son inauguration en 1988.



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr